



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE

# FACE AUX IMPACTS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

## Epauler le territoire Sambre-Avesnois-Thiérache dans la mise en place d'une stratégie locale de diversification économique et industrielle.

### Le projet

Lors de la venue de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, le 21 janvier 2021, les élus du territoire de la vallée de la Sambre ont exprimé leurs vives inquiétudes concernant le contexte socio-économique du territoire. En effet, ce territoire nordiste présente un taux de pauvreté deux fois supérieur à la moyenne nationale, un taux de chômage de 14% et fait face à la mise en place de plans de sauvegarde de l'emploi par plusieurs employeurs industriels.

Afin de répondre à ces problématiques, la ministre a annoncé un accompagnement en ingénierie piloté par l'ANCT et son délégué aux Territoires d'industrie, Guillaume Basset. Cet accompagnement a pour but d'établir une nouvelle stratégie locale pour identifier de manière urgente de nouvelles pistes de développement.

Ainsi, cet appui s'est mis en place autour de deux piliers :

➔ l'identification et l'accélération de projets industriels porteurs pour le territoire, par le cabinet EY, assuré par des experts du développement industriel : cela doit permettre de créer de nouvelle dynamique sur le territoire et de favoriser sa diversification économique et industrielle, grâce à l'identification et l'accélération de projets créateurs de valeur, ainsi que leur orientation vers les guichets appropriés.

➔ la requalification de friches, par le cabinet EGIS, dans une démarche d'attractivité territoriale : cela doit permettre d'accélérer la reconversion de friches en s'appuyant sur les outils disponibles et en articulation avec les actions menées par les différents opérateurs compétentes dans ce domaine.

Cet accompagnement est donc déterminant. Il permet d'une part d'unir les partenaires, notamment les élus et les entreprises du territoire car il y avait peu d'échange par le passé. Il permet d'autre part d'utiliser de manière optimale le plan de relance pour insuffler une nouvelle dynamique.

### Objectifs

- Etablir une stratégie de revitalisation du territoire
- Moderniser et diversifier le tissu économique
- Développement l'attractivité du territoire pour les investisseurs étrangers.



### HAUTS-DE-FRANCE Nord

Au cœur des Hauts-de-France, le territoire Sambre-Avesnois-Thiérache, où vivent 305 000 habitants, regroupe 2 départements, 2 arrondissements, 8 intercommunalités et 311 communes. Pour faire face aux difficultés socio-économiques importantes du territoire, le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache a été signé le 7 novembre 2018 et est le fruit d'un partenariat de territoires inédit pour changer le quotidien des habitants autour de 3 axes d'intervention : le mouvement, l'accomplissement et la transmission.

### FINANCEMENTS

L'ANCT a pris en charge à 100 % ces études dans le cadre du pack rebond pour un montant de 225 500 €.

### CALENDRIER

Février à juin 2021

# 225 500 €

alloués au projet

## LA PAROLE AUX ACTEURS



**Agnès Pannier-Runacher**  
ministre déléguée auprès du  
ministre de l'Économie, des  
Finances et de la Relance,  
chargée de l'Industrie

Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Avec le pack rebond à destination des territoires d'industrie, nous faisons de notre industrie le moteur de la relance sur tout le territoire national. Car la bataille économique pour la croissance future, l'emploi et l'innovation, mais aussi la bataille pour les compétences, la décarbonation de nos activités et notre souveraineté renforcée, c'est dans l'industrie qu'elle se joue.

Contact

Sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe : 03 27 61 59 59

Sous-préfecture de Vervins : 03 60 09 80 82

## ZOOM SUR

## LE PROGRAMME

Lancé par le Premier ministre à l'occasion du Conseil national de l'industrie, le 22 novembre 2018, le programme national « Territoires d'industrie » est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires. En effet, l'industrie est un vecteur de développement et de cohésion des territoires. 70 % de l'emploi industriel se situe en dehors des métropoles, dans les territoires périurbains, ruraux et villes moyennes. Le programme vise à apporter, dans et par les territoires, des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie : développement des compétences dans le bassin d'emploi, mobilité des salariés, disponibilité du foncier pour s'implanter ou s'agrandir. Le programme s'articule autour de 4 enjeux majeurs : attirer, recruter, innover et simplifier. Le programme bénéficie à 148 Territoires d'industrie, fers de lance de la réindustrialisation des territoires, situés dans l'Hexagone et outre-mer.



**L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)** est un nouveau partenaire pour les collectivités locales : elle conçoit et anime des programmes d'appui nationaux pour mettre en œuvre les politiques publiques, dont Territoires d'industrie fait partie. L'Agence participe à cette nouvelle approche souhaitée par le gouvernement, en partenariat avec les collectivités territoriales, afin de relancer les dynamiques industrielles de la France dans le cadre d'une stratégie déterminée de reconquête et de développement industriels des territoires.